

COMITÉ DES YVELINES DE TENNIS

ENTRAINEUR(E) TENNIS COMITÉ DES YVELINES

Intitulé de l'emploi CCN : Entraîneur(e) tennis Comité des Yvelines

Catégorie : Cadre

Coefficient : 6/7

CV, lettre de motivation et prétentions de salaire à envoyer à
fabienne.vieillegroisjean@fft.fr et Guillaume.semeria-soucail@fft.fr avant le 8 août 2025

Prise de poste le 01 septembre 2025.

FINALITÉS DE L'EMPLOI - RÉSULTATS ATTENDUS

Sous la responsabilité du **CTR en charge des Yvelines** et du **Président du Comité Départemental des Yvelines de tennis**, l'entraîneur(e) de Comité est chargé(e) de :

- Mettre en place les actions sportives définies aux plans départemental, régional et national.
- Assurer les tâches administratives qui lui sont confiées.
- Participer à la bonne image du Comité départemental des Yvelines de tennis.

MISSIONS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Missions à caractère départemental

Missions sportives :

L'entraîneur(e) de tennis du Comité participe à la mise en œuvre du projet de performance fédéral dans le comité et à la formation des meilleurs joueurs(es) U10, U12, U14. Il ou elle met en œuvre les actions suivantes :

- Les entraînements tennis :
 1. Dans le cadre du centre d'entraînement du Comité des jeunes 8 à 10 ans, en fonction de la répartition fixée annuellement.
 2. Dans le cadre du Centre Fédéral d'Entraînement, prioritairement des jeunes de 10 à 15 ans, en fonction de la répartition fixée annuellement.
- La programmation, l'organisation et le suivi de compétitions au Comité et à l'extérieur (en France ou à l'étranger).
- La relation avec les clubs, la formation, et le suivi de la répartition fixée annuellement.
- Participation à des actions de détection

Missions administratives :

L'entraîneur(e) du Comité participe :

- Aux réunions de coordination de l'équipe technique départementale.
 - Aux réunions de la Direction Technique Nationale.
 - À la rédaction et restitution des bilans et projets.
-

Missions à caractère régional ou national

L'entraîneur(e) de tennis du Comité peut être amené(e) à participer à la demande du CTR en charge du comité des Yvelines ou de la ligue à certaines actions, à des actions de mutualisation d'entraînements ou de suivi en compétition pour la Ligue ou la Fédération.

Diplômes et prérequis d'accès

L'entraîneur(e) de tennis du Comité est titulaire du **DE ou DES-JEPS** et possède une **expérience de joueur de niveau au moins 2/6**.

Il ou elle travaille en équipe au sein de l'Équipe Technique Départementale.

Qualités requises :

- Adaptabilité
 - Ponctualité
 - Sens du relationnel
 - Pédagogie
 - Écoute
 - Disponibilité
-

Conditions de l'emploi

CDI – Cadre forfait jour

Dernière mise à jour : 18/07/2025

Rédacteur : Secrétaire Général Comité – Bureau

Valideur : Bureau Comité